



Du point de vue général, ce partenariat vise à améliorer les approches pédagogiques existantes et les programmes éducatifs d'apprentissage des TIC et du e-travail pour le groupe cible. Les apprenants et les étudiants / stagiaires sont impliqués activement dans le projet afin d'atteindre les objectifs généraux énoncés ci-dessous conformément aux deux principes de base :

- 1) Intérêts de l'apprentissage par le groupe cible.
 - Identifier les besoins de ces personnes afin de leur permettre de s'intégrer dans l'information évolutive et la société du savoir.
 - Explorer de nouvelles façons d'utiliser un ordinateur et des compétences de base par ces personnes et de leur point de vue : l'e-learning, l'e-travail, l'e-communication, les tâches et les procédures de la vie courante, etc
 - Partager les opinions sur la manière d'inculquer à ces personnes de l'assurance en améliorant leur estime de soi, leur motivation à apprendre, leurs compétences en communication et dans les TIC et leur compréhension des autres cultures et des autres segments de la population dans le sens d'un engagement civique.

- 2) Bonnes pratiques à partir d'une approche méthodologique et pédagogique.
 - Pour parvenir à l'innovation et à l'amélioration de la disponibilité, à des voies de formation des TIC et du e-travail accessibles et de qualité qui soit pour ces personnes un instrument pour

améliorer leurs compétences professionnelles et leur autonomie personnelle.

- Développer et disséminer un échange des meilleures pratiques et de savoir-faire en matière d'apprentissage des TIC et du e-travail et de méthodes d'enseignement pour cette population.

- Pour échanger des approches mises en œuvre dans l'apprentissage des TIC parmi les partenaires concernés, comme l'e-learning, l'apprentissage entre pairs, l'apprentissage intergénérationnel et d'autres.

Plus précisément, ce partenariat vise à atteindre les objectifs suivants:

- Evaluer les besoins des étudiants / stagiaires de tous les partenaires concernés en matière d'apprentissage des TIC et du e-travail.

- Partager les expériences et les bonnes pratiques en matière d'apprentissage des TIC et du e-travail et de méthodes d'enseignement pratiquées par les partenaires impliqués.

Parvenir à des recommandations communes en matière d'apprentissage des TIC et du e-travail par ces personnes par la production de rapports et la conception d'un site Web commun pour / par à la fois les enseignants / chercheurs et les étudiants.